

**CCE 31 mars 2016**

### **AVIS POINT 3**

#### **Information / Consultation sur le projet d'évolution d'organisation des divisions VPX APC et AME de la Direction Exploration de la Branche Exploration Production**

Les élus du CCE UES AMONT HOLDING estiment qu'il y a du sens au rapprochement des équipes afin de maximiser les interactions et améliorer l'efficacité de l'ensemble tout en optimisant les coûts.

En profiter pour embaucher des compétences régionales, ou profiter des opportunités offertes par la crise d'embaucher les personnels techniques compétents afin de combler le déséquilibre de la pyramide des âges et d'anticiper les départs en retraite serait également un point très positif.

Néanmoins, les élus s'interrogent sur plusieurs autres points :

- La « délocalisation » des équipes parisiennes à Singapour et Houston ne va-t-elle pas avoir des conséquences sur nos services centraux de spécialité déjà touchés par la baisse sensible depuis deux ans du volume des RFS? La Direction dit que ça ne changera rien mais la concomitance avec la politique 4C&D risque de pousser les entités régionales à recourir à la sous-traitance, en particulier à Houston.
- la délocalisation des entités actuelles va entraîner des bouleversements et la Direction s'est engagée à faire partir prioritairement les cadres en poste dans ces entités tout en demeurant à l'écoute des contraintes personnelles de chacun. Cependant le nombre de postes transférés ne couvrent pas l'ensemble des postes de l'entité et le devenir au sein de l'Exploration de ceux qui resteront est à ce jour complètement flou. Les techniciens et les assistantes seront forcément concernés et on sait combien il est difficile pour ces dernières de trouver des points de chute rapidement.
- La pérennité de la vingtaine de postes d'expatriés dans chaque zone n'est pas démontrée alors que c'est une nécessité pour assurer le renouvellement, la transversalité et la possibilité d'équilibrer les ressources entre les zones.
- Pour la cohérence technique transverse, les élus espèrent que les entités en charge seront renforcées afin qu'elles puissent se partager le suivi des différentes entités.
- Quant au retour et au partage du savoir-faire cela reste un point obscur et préoccupant.
- Pour l'instant la Direction s'engage à ne pas délocaliser les autres VPX mais quelle garantie pour l'avenir ?

Les élus resteront vigilants au devenir des salariés et des postes concernés par cette réorganisation, surtout au vu de la gestion actuelle des retours des expatriés de la Trésorerie du Groupe de Londres. Les élus seront aussi vigilants sur le devenir des salariés qui ne partiront pas en expatriation. De plus les élus constatent qu'encore une fois la direction supprime 71 emplois en France et ne propose que 40 postes en expatriation. Y a-t-il un avenir pour les salariés de l'Exploration en France ? TOTAL ne risque t'il pas de perdre sa spécificité reconnue.

Enfin les élus souhaitent que leur soient présentés régulièrement un état de la situation

Ceci constitue l'avis des élus du CCE UES AMONT HOLDING.

**Vote :**

**Pour : 13**

**Adopté à l'unanimité**